Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°10

Commune associée	Tiarei
Référence de la fiche	FA_T10
Référence du site	PK 22.4
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	14/03 et 16/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
246166	8060492

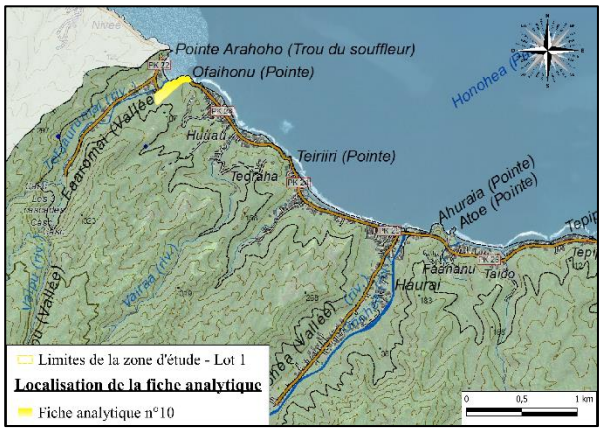

Contexte	
Topographie	Prolongement du talus rocheux routier d'une hauteur d'environ 20 m vers le sud-ouest avec une diminution de la hauteur en direction des habitations
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement principale
Géomorphologie	Front de planèze
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques

Résultats des investigations

Points d'observations

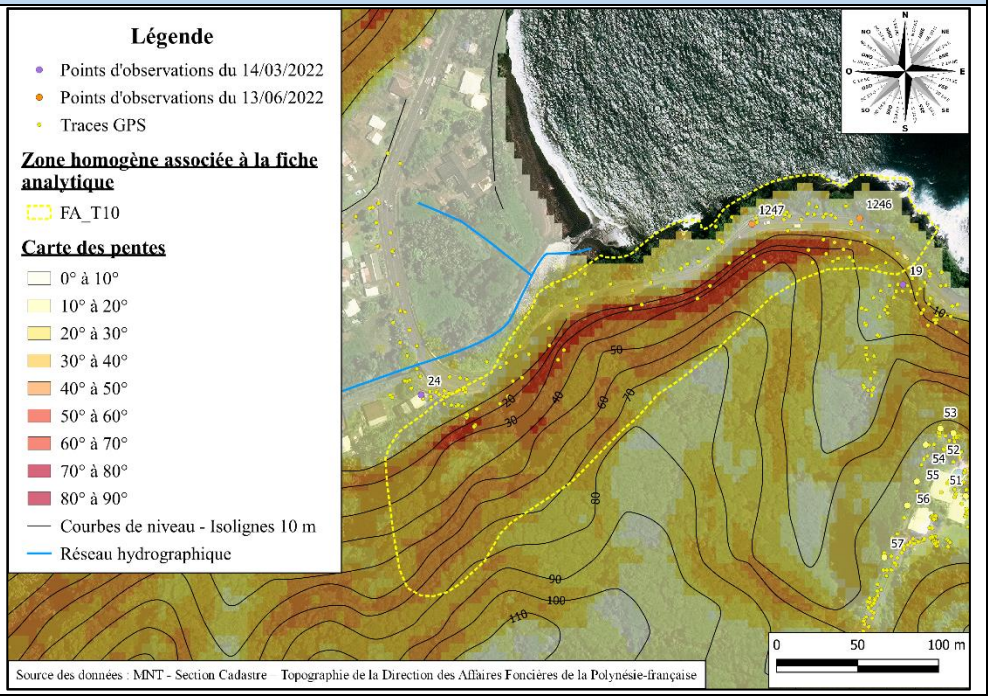

Observations n°19 et 24	Les observations ont été réalisées depuis les habitations en contrebas du talus au point d'observation n°24 ou depuis la route. Un replat a été observé en pied de versant rocheux sur environ 10 m avant d'atteindre les habitations.
Observations n°1246 et 1247	Le talus routier est vertical et est sécurisé par du grillage plaqué ancré. De nombreux blocs ont été observées en contrebas de la route en bordure du littoral.

Photographies des investigations

Observation n°24

Point d'observation n°19 - Observation du talus routier de la RT2 sécurisé par un grillage – Talus vertical de 20 m en direction du SO

Point d'observation n°24 - Observation du talus vers le nord-est avec une augmentation de la pente – Talus routier de la RT2

Point d'observation n°24 - Observations du talus depuis le garage de l'habitation (surclassement)

Point d'observation n°24 - Observation du talus vers le sud-ouest avec une diminution de la pente

Observations n°1046 et n°1047	
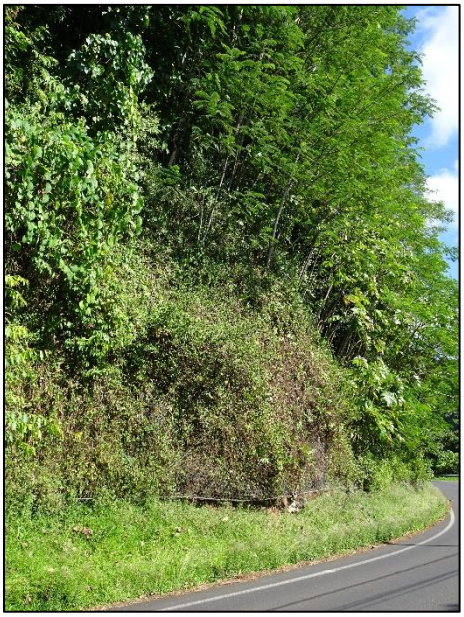 *Point d'observation n°1046 – Illustration du grillage sécurisant le talus routier*	 *Point d'observation n°1046 – Blocs observés en contrebas de la route en bordure littorale*
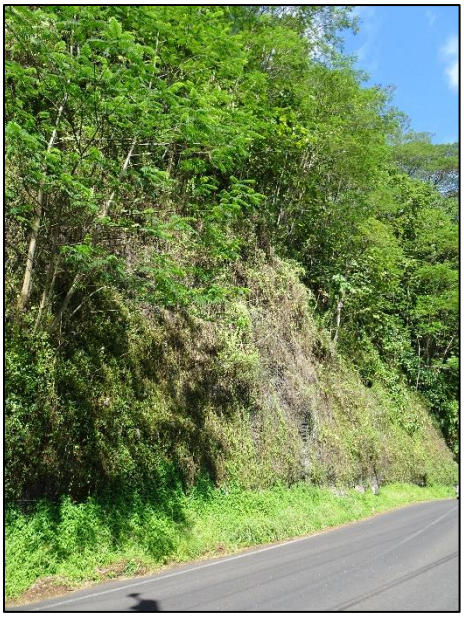 *Point d'observation n°1047 – Illustration du grillage sécurisant le talus routier*	 *Point d'observation n°1047 – Blocs observés en contrebas de la route en bordure littorale*

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Augmentation de l'aléa fort mouvements de terrain* *Précision des aléas moyen et faible mouvements de terrain*
Justification de la modification	*La modification de l'aléa mouvements de terrain est réalisée à partir du MNT et des observations de terrain effectuées au pied de l'affleurement rocheux.* ***Au droit des habitations** : La zone d'aléa fort chutes de blocs est prolongée puisque la barre rocheuse se poursuit vers le sud-ouest. La zone de propagation des blocs en pied de versant est estimé à 10 m et correspond à un replat depuis le pied de versant. L'ensemble a été classé en aléa fort mouvements de terrain. L'aléa moyen est réduit à une bande de 25 m correspondant à la zone de propagation de phénomènes peu fréquents.* ***Au droit de la route** : L'aléa fort chutes de blocs n'est pas modifié car de nombreux blocs ont été observés au pied du talus routier. Dans le cadre du zonage d'aléas, le grillage plaqué ancré n'est pas pris en compte. Une bande d'aléa moyen chutes de blocs est cartographiée sur 10 m dans le lit de la ravine Tefaaurumai (exutoire de la ravine).*

Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification

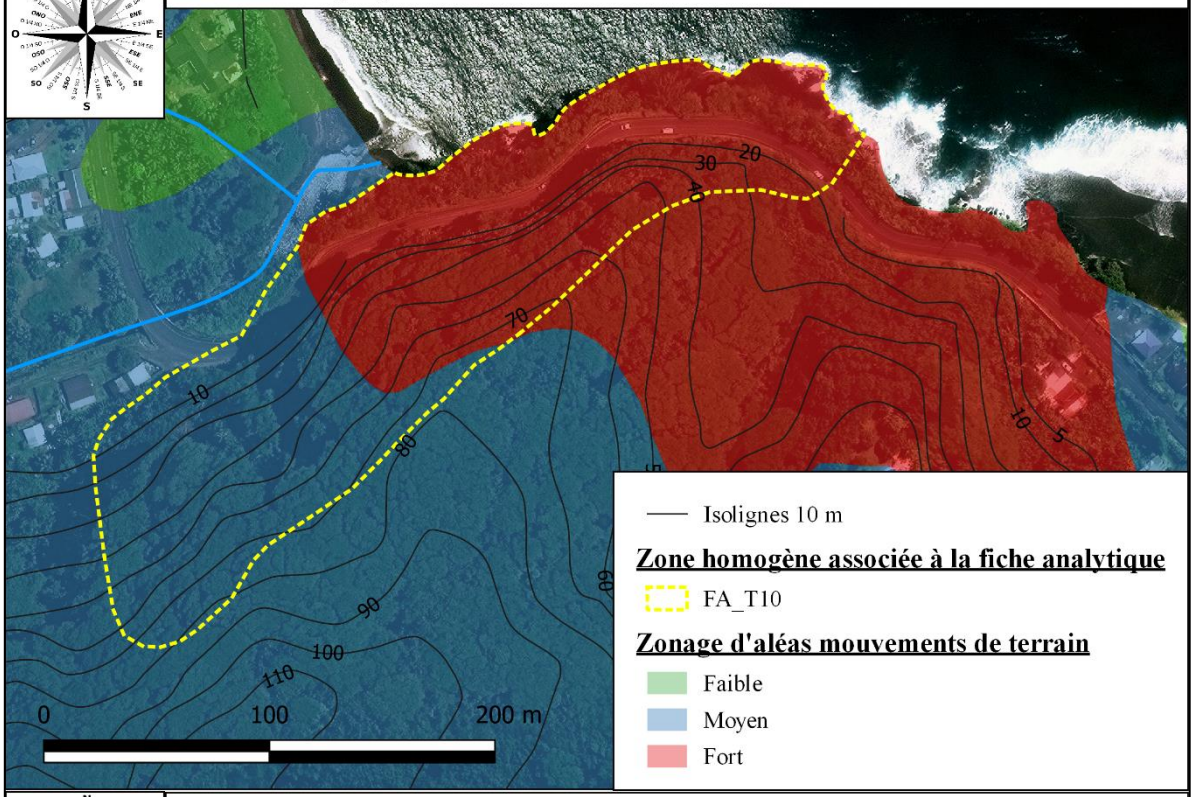

Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification